

LE boqe ?

PHARMACOPÉE. Ce n'est pas un citron qui joue à Zorro, mais une spécialité gastronomique centenaire, inventée dans la Ville rose. Autre indice: c'est carré et ça produit un agréable roulement sonore et métallique quand on secoue.

La façade de l'église Saint-Aubin dévoile un chaleureux canaïeu de rouge sous le soleil d'hiver. Chloé fait son marché. La Toulousaine d'adoption fronce les sourcils : « Ben, je ne sais pas vraiment, ça fait longtemps que les bagnards ne s'habillent plus comme ça. Restent les abeilles! » Sur l'étal suivant, Adrien palpe légèrement un régiment d'avocats. Il répond, l'air assuré : « Le vois oui, l'entrepris qui fabrique les chausables fluo-centes pour faire du vélo est ici. » Perdu. Et la salamandre n'est pas non plus endémique aux étangs toulousains. Pour trouver la réponse, mieux vaut s'adresser à plus âgé. Étienne foule les trottoirs de la ville depuis 40 ans. Il lâche, un peu renfrogné : « Les cachous c'est ça ? Ce n'est quand même pas banal de mettre un de ces morceaux de plastique noir sur la langue hein ! Ces trucs ont été fabriqués par un pharmacien du bout de la rue d'Alsace-Lorraine. » Ferme la mande passe à proximité et saisit la balle au bond : « C'est très bon les cachous Lajaurie, ça change l'haleine et c'est stimulant. » L'octogénaire glisse ensuite une main dans son manteau et en sort une boîte métallique qu'elle tourne frénétiquement. Le goût si particulier qui fait grimacer Étienne et sourire béatement Fernande a été mis au point par Léon Lajaurie en 1880. À Lépoque, l'hygiène dentaire des clients de ce pharmacien laisse à désirer. Les fumeurs cherchent également à se débarrasser d'une haleine fétide et les malades de la toux veulent soulager leurs maux de gorge. Léon Lajaurie, en bon pharmacien, sait encore mélanger les plantes et élabore une recette de bonbon à base de réglisse. Il y mêle de la poudre d'iris et de la résine de lentisque pour l'amertume, de l'essence de menthe anglaise pour la fraîcheur et bien sûr, de la poudre de cachou. Cette dernière apporte l'astringence du produit final, un petit bonbon noir.

LE BUREAU
DES QUESTIONS
EXISTENTIELLES

QU'EST-CE QUI EST
jaune et noir,
et fabriqué à Toulouse ?



Mais la clef du succès du cachou, c'est sa boîte. Car Léon Lajaurie s'associe à un ami horloger et met au point une boîte métallique et ronde, jaune, de la taille d'une montre à gousset. Elle changera légèrement au fil des années, mais garde les mêmes dimensions aujourd'hui : 45 millimètres de diamètre. On peut d'ailleurs toujours y lire l'adresse de fabrication : « 18 avenue Larrieu-Thibaud, Toulouse, France. » Succès oblige, le hangar où est produit le cachou n'a plus grand-chose à voir avec la pharmacie de Léon Lajaurie. Après avoir été rachetés par des laboratoires dans les années 1980, puis cédés au géant Cadbury dans les années 2000, les cachous appartiennent désormais à Mondelez International, dont l'usine toulousaine fait partie des plus petites unités de production.

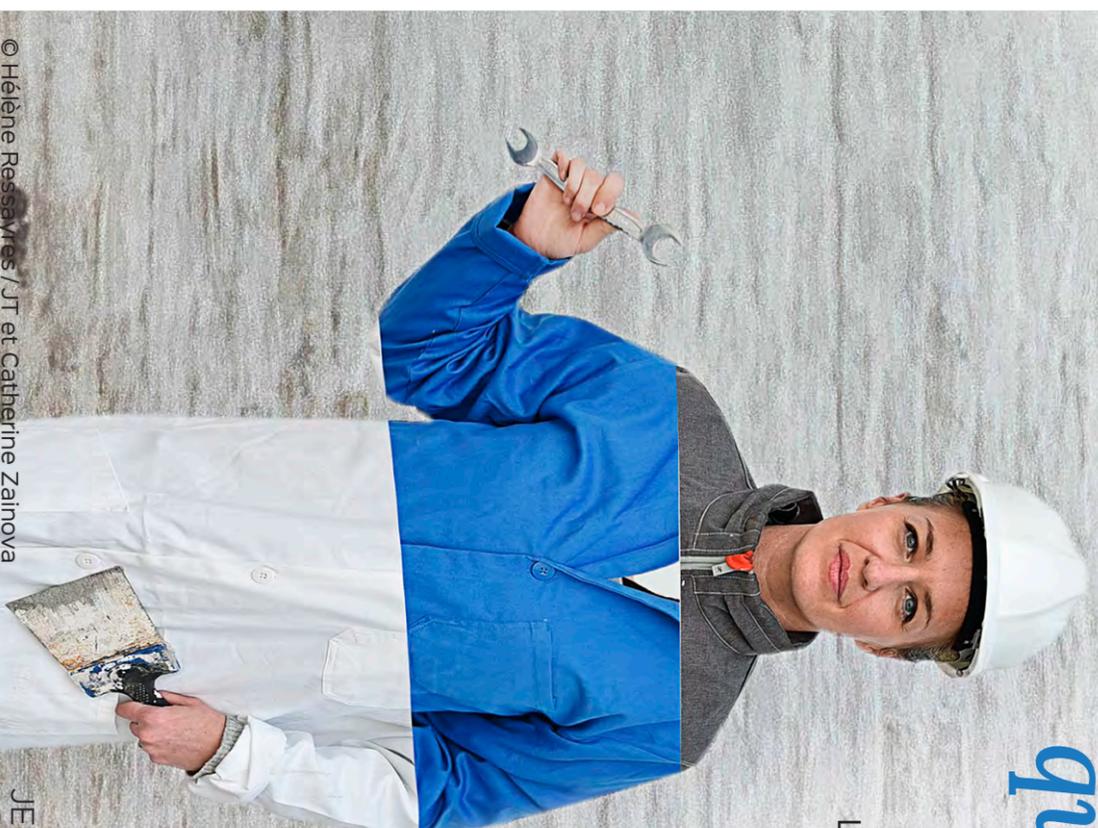
Gabriel Haurillon

LE JOURNAL TOULOUSAIN
JT
MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Travail: CES FEMMES qui cassent les codes

L'hebdo qui donne des ELLES



Et maintenant p.11
AÉROPORT
TOULOUSE-BLAGNAC :
L'ÉTAT SE MAINTIENT

Politique p.14
À LA RÉGION, LA PRÉSENCE
DES ÉLUS EST CONTRÔLÉE

© Hélène Ressayres / JT et Catherine Zainova

JEUDI 08 > 14 MARS 2018 • N° 779

LE PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
VOUS INVITE à être acteurs de votre ville :

Retrouvez-nous page 19

Avis d'ouverture d'enquêtes publiques :

Requalification du chemin de la Violette à L'Union



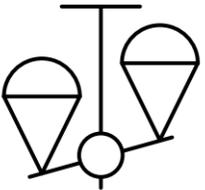
R 29141 - 0779 - F 1,00€



Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousein.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4,16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Requalification du chemin de la Violette à L'Union du 5 mars au 30 mars 2018 inclus

> Objet des enquêtes

Deux enquêtes sont conjointement ouvertes sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à la requalification du chemin de la Violette sur la commune de L'Union,
- la détermination des immeubles à acquérir et la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

> Autorité responsable du projet
Le projet de requalification du chemin de la Violette à L'Union est conduit sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole - 6 rue René Leduc - BP 35 821 - 31505 Toulouse cedex 5, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Durée des enquêtes
Les enquêtes se dérouleront pendant 26 jours entiers et consécutifs, du lundi 5 mars au vendredi 30 mars 2018 inclus.

> Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de L'Union, Launaguet et Toulouse.

La mairie de L'Union est désignée siège de l'enquête.

> Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Christian HENRICH est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 20 octobre 2017.

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter les dossiers d'enquête

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

. sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetecheminlavioletteunion

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

Consigner ses observations sur les registres d'enquête
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres distincts à feuilles non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à :

- la mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées,
- la mairie de Launaguet, 95 chemin des Combes,
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

AVIS AU PUBLIC



Par délibération n° 164 du 21/12/2017, le Conseil municipal de la Commune de Cugnaux a décidé la clôture de la ZAC de la Françoise. Cette délibération a été affichée en Mairie à compter du 22 décembre 2017. La délibération et le dossier de clôture sont consultables au service urbanisme, à ses jours et heures habituels d'ouverture au public.

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seings privés en date du 05 février 2018 à Toulouse 31000, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par actions simplifiée (SAS UP) uni personnelle.

Dénomination: « ABEC GROUPE »

Siège social: 5 Esplanade Compans Caffarelli Bat A CS 57130 31071 TOULOUSE Cedex 7

Objet: La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - l'entreprise générale de la construction. Toutes opérations industrielles et commerciales

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation. Capital: 1000 Euros

Président: Monsieur Alex KHAMIDOV

Albi Immatriculation au RCS Toulouse.

Pour avis, la gérance

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seings privés en date du 01 Mars 2018 à Toulouse 31000, il a été constituée une société :

Forme: Société à responsabilité limitée (SARL).

Dénomination: « AK Energie Garonne »

Siège social: 5 Esplanade Compans Caffarelli Bat A CS 57130 31071 TOULOUSE Cedex 7

Objet: La société a pour objet, en France et à l'étranger : - Electricité Générale et Plomberie Industrielle, tertiaire et habitat.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation. Capital: 1000 Euros

Gérance: Monsieur Kazbek AKHLOEV

Albi Immatriculation au RCS Toulouse.

Pour avis, la gérance

Avis de constitution

Par acte ssp en date du 28/02/2018, il a été constituée une SARL

Dénomination : **FL SERVICES**

Siège social : 133 Rte De Montfioire De Montfioire 31660 BESSIERES

Capital : 4000 €

Objet : tous travaux de nettoyage industriel de tous locaux , rénovation et décoration

Durée : 99 ans

Gérance : Mme FORGAC Anais 133 Rte De Montfioire 31660 BESSIERES

Albi Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousein du 22/02/18 concernant la SAS l'île de Reil Santé -IR-SANTE. Il convient de lire : nouvelle adresse du siège : 36 Rue Saint Supéry à CASTELGINEST (31780) et non 36 Rue Supéry à CASTELGINEST (31780)

Avis de constitution

Dénomination : CARRELAGE DU SUD

Siège social : 1 Bd des Ecoles 31120 Villeneuve Tolo-

me. Capital : 1000€. Durée : 99 ans.

Président : Monsieur MATHIEU Jonathan

Villeneuve Tolosane.Immatriculation RCS TOULOUSE

Rectificatif à l'annonce parue le 22/02/2018 dans le Journal Toulousein concernant le transfert de siège de la SARL LU Elégance. Il n'y a pas lieu d'indiquer la mention : «et l'activité de la société».

Le Président,

Signé : Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

A l'issue des enquêtes, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur l'utilité publique de l'opération et la cessibilité, au profit de l'expropriant, des parcelles nécessaires à sa réalisation.

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue des enquêtes

Enfin, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetecheminlavioletteunion

Les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, dans les mairies de L'Union et de Launaguet, ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole où le public pourra en prendre connaissance.

> Lieux ou, à l'issue des enquêtes, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le vendredi 9 mars 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de L'Union,
- le samedi 17 mars 2018 de 9h30 à 12h30, à la mairie de Launaguet,
- le mercredi 28 mars 2018 de 9h00 à 12h00, à la mairie de L'Union.

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des services.

Les intéressés, autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L311-2 du code de l'expropriation, seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité.

> **Lieux ou, à l'issue des enquêtes, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le vendredi 9 mars 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de L'Union,
- le samedi 17 mars 2018 de 9h30 à 12h30, à la mairie de Launaguet,
- le mercredi 28 mars 2018 de 9h00 à 12h00, à la mairie de L'Union.

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des services.

Les intéressés, autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L311-2 du code de l'expropriation, seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité.

> **Rencontrer le commissaire enquêteur**

S'adresser par courrier ou par voie électronique au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Christian HENRICH, commissaire enquêteur :

- **soit par courrier postal adressé** à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées, BP 39 - 31242 L'Union Cedex, siège de l'enquête, qui les annexera aux registres d'enquête ;

- **soit par voie électronique** en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetecheminlavioletteunion

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le vendredi 9 mars 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de L'Union,
- le samedi 17 mars 2018 de 9h30 à 12h30, à la mairie de Launaguet,
- le mercredi 28 mars 2018 de 9h00 à 12h00, à la mairie de L'Union.

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des services.

Les intéressés, autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L311-2 du code de l'expropriation, seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité.

L'APPEL DES 110

LIGNES A GRANDE VITESSE BORDEAUX-TOULOUSE ET MONTPELLIER-BEZIERS-PERPIGNAN PREMIERS ELU.S D'OCCITANIE

Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI), présidé par Philippe Duron, a rendu début février ses conclusions à la Ministre des Transports Elisabeth Borne.

Saisi cet été par le gouvernement, ce Conseil d'experts rappelle ce que nous, élus d'Occitanie, défendons avec force depuis toujours : l'impérieuse nécessité de notre pays à maintenir un niveau d'investissements important en faveur de grandes infrastructures de transports indispensables à la mobilité du quotidien des Français.

Ainsi qu'un certain nombre de projets sont reportés sine die, le rapport confirme l'utilité et la nécessité des infrastructures structurantes que sont les Lignes à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Béziers-Perpignan.

La mobilisation de l'ensemble des forces vives de l'Occitanie a payé. A présent, l'enjeu est leur temporalité et leur réalisation dans des délais qui répondent aux besoins et à l'attente de nos concitoyens. Les pistes de financements innovants portées par les collectivités auprès du gouvernement sont en grande partie reprises dans les préconisations du COI. Elles nous donnent raison sur le fait que ces deux projets sont parfaitement soutenables dans les années à venir, tout en maîtrisant la dépense publique.

Une nouvelle étape de notre mobilisation débute aujourd'hui. L'équation n'est plus technique ou financière mais bien politique, ce qui renvoie aux choix que devront faire dans les prochaines semaines le gouvernement et les parlementaires dans le cadre de la future loi d'orientation des mobilités.

La ligne LGV Bordeaux-Toulouse comme la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan doivent s'inscrire dans le scénario n°3, le plus volontariste, du rapport. Alors que le COI appelle à un aménagement du territoire équilibré et à une plus grande équité, nous redemandons que ces choix politiques prennent en compte les grandes difficultés de déplacement des 6 millions d'habitants de l'Occitanie, région la plus dynamique de France en termes d'emplois et d'habitants.

C'est pourquoi nous sollicitons auprès de monsieur le Président de la République une audience, en délégation, avant l'écriture du projet de loi. La liste des 110 premiers signataires :

RÉGION Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée
DÉPARTEMENTS - (12) Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard ; Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron ; Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ; Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental du Gers ; Georges MERIC, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ; Kéber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault ; Henri NAVROU, Président du Conseil Départemental de l'Ariège ; Sophie PANTEL, Présidente du Conseil Départemental de la Lozère ; Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ; Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental du Tarn ; André VIOLA, Président du Conseil Départemental de l'Aude

MÉTROPOLIS, AGGLOMÉRATIONS, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET VILLES - (57) Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole ; Régis BANOUET, Président de Carcassonne Agglomération ; Brigitte BAREGES, Maire de Montauban, Présidente du Grand Montauban ; Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne ; François COMEINHES, Maire de Sète, Président de Sète Agglopolie Méditerranée ; Gilles D'ETTORE, Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ; Frédéric LACAS, Président de Béziers Méditerranée ; Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole ; Jacques OBERTI, Président du SICOVAL ; Jean-Marc PUJOL, Maire de Perpignan, Président de Perpignan Méditerranée Métropole ; Stéphane ROSSIGNOL, Maire de la Grande-Motte, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or ; Max ROUSTAN, Maire d'Alès, Président de l'Agglomération Alès-Cèvennes ; Roger SICRE, Président de l'Agglomération Foix-Vallès ; Roger TRAMONT, Président de Grand Auch Cœur de Gascogne ; Jean-Marc VAYSSOUZE, Maire de Cahors, Président du Grand Cahors ; Pierre AYLAGAS, Président de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermelle-Illibéris ; Claude ARNAUD, Maire de Lunel, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel ; Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives ; Roland CANAYER, Président de la Communauté de Communes du Pays Viganiès ; Alain CARALP, Maire de Colombiers, Président de la Communauté de Communes La Domitienne ; Louis ESCOLA, Maire de Plaisance du Touch, Président de la Communauté de Communes de la Save au Touch ; Antoine MARTINEZ, Maire de Bédarieux, Président de la Communauté de Communes Grand Orb ; René OLIVE, Maire de Thurs, Président de la Communauté de Communes des Aspres ; Laurent SUAU, Maire de Mende, Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère ; André TRIGANO, Maire de Pamiers, Président de la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées ; Louis VILLARRET, Maire de Le Pouget, Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault ; René AZEMA, Maire d'Auterive ; Pierre BOUDOIRE, Maire de Frontignan ; Thierry BREYSSSE, Maire de Courmonterrat ; Renaud CALVAT, Maire de Jacou ; Jean-Yves CHAPELET, Maire de Bagnols-sur-Cèze ; Laurent CHERUBIN, Maire de Labège ; Didier CODORNIU, Maire de Gruissan ; Bruno COSTES, Fournier, Maire de Nîmes ; Jean-Louis IBRES, Maire de Bressols ; Frédéric LAFORGUE, Maire de Castelnaud-le-Lès ; Christian LAPREBENDE, Maire d'Auch ; Gérard LARRAT, Maire de Carcassonne ; Jean-Luc MEISSONNIER, Maire de Bailhargues ; Norbert MELER, Maire de Foix ; Cyril MEUNIER, Maire de Latès ; Didier MOULY, Maire de Narbonne ; François MURILLO, Maire de Saint-Girons ; Yvon PELLET, Maire de Saint-Genès-des-Mourgues ; Eric PENSO, Maire de Clapiers ; Marc PERE, Maire de l'Union ; Christophe SAINT-PIERRE, Maire de Millau ; Noël SEGURA, Maire de Villeneuve-lès-Maguelone ; Alain SERIEYS, Maire d'Escalquens ; Jean-François SOTO, Maire de Gignac ; Vincent TERRAIL-NOVES, Maire de Balma ; Karine TRAVAIL-MICHELET, Maire de Colomiers ; Fabienne VITRICE, Maire de Fontenilles

PARLEMENTS - (40) Eric ANDRIEU, Député Européen ; Franck PROUST, Député Européen ; Virginie ROZIERE, Députée Européenne ; Marie-Pierre VIEU, Députée Européenne ; Philippe BERTA, Député du Gard ; Giséle BIEMOURET, Députée du Gers ; Jeanine DUBIE, Députée des Hautes-Pyrénées ; Romain GRAU, Député des Pyrénées-Orientales ; Jean-Luc LAGLEIZE, Député de Haute-Garonne ; Pierre MOREL-A-LHUISSIER, Député de la Lozère ; Sébastien NADOT, Député de Haute-Garonne ; Sylvia PINEL, Députée de Tarn-et-Garonne ; Valérie RABAULT, Députée de Tarn-et-Garonne ; Elisabeth TOUTUT-PICARD, Députée de la Haute-Garonne ; Arnaud VIALA, Député de l'Aveyron ; Viviane ARTIGALS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées ; Alain BERTRAND, Sénateur de la Lozère ; François BONHOMME, Sénateur de Tarn-et-Garonne ; Pascale BORIES, Sénatrice du Gard ; Marie-Thérèse BRUGUIERE, Sénatrice de l'Hérault ; Henri CABANEL, Sénateur de l'Hérault ; François CALVET, Sénateur des Pyrénées-Orientales ; Thierry CARCENAC, Sénateur du Tarn ; Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées ; Alain CHATILLON, Sénateur de la Haute-Garonne ; Roland COURTEAU, Sénateur de l'Aude ; Alain DURAN, Sénateur de l'Ariège ; Jean-Pierre GRAND, Sénateur de l'Hérault ; François LABORDE, Sénatrice de la Haute-Garonne ; Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard ; Jean-Claude LUCHE, Sénateur de l'Aveyron ; Alain MARC, Sénateur de l'Aveyron ; Pierre MEDVEILLE, Sénateur de Haute-

la Haute-Garonne ; Jean SOL, Sénateur des Pyrénées-Orientales ; Simon SUTOUR, Sénateur du Gard ; Raymond VALL, Sénateur du Gers.



#LGVoccitanieOUI

Retrouvez l'ensemble des signataires sur laregion.fr



© Franck Alix / JT

Au cœur des CANTATES SANS FILET

PARTITION. Les Cantates sans filet sont un cadeau de l'Ensemble baroque de Toulouse, qui rappelle que cette musique est accessible à tous. Le public assiste à une répétition unique d'une cantate de Bach, commentée par le chef d'orchestre. Chacun est même invité à rejoindre le choral final.

De la musique résonne sous une croisée d'ogives. Dans l'une des salles de l'église du Gesù à Toulouse, un quatuor répète. Le violon sem-

ble répondre au chant doux de la flûte. Puis l'air est repris par le violoncelle, plus grave, ponctuée du clavecin. Un instant céleste, sus-

pendu. Les musiciens s'accrochent du regard. « Il ne faudrait pas qu'on ralentisse? », s'interrogent-ils.

Leurs instruments sont anciens : le violoncelle, par exemple, n'a pas de pique. Aussi la musicienne, Géraldine Devillières, doit le tenir entre les jambes. Le clavecin demande presque de se dédoubler : la main gauche reste fidèle aux notes, « la droite, elle, peut improviser », explique Christine Genet, claveciniste et organiste. Le peu d'indications données sur les partitions de musique ancienne contraignent une grande liberté aux interprètes. « Je ferais bien une sorte de nuance comme ça », propose en chantonnant le flûtiste Michel Brun, également chef d'orchestre et directeur artistique de l'Ensemble baroque

de Toulouse qu'il a fondé il y a 20 ans. Le quatuor re-

prend. À nouveau, la musique s'élève, emplit la pièce.

Charlie Mivelle, administrateur de l'Ensemble ba-

roque de Toulouse, chuchote: « Ils vérifient qu'ils sont

bien synchronisés et qu'ils ont les mêmes idées en même

temps, qu'ils se retrouvent bien. » Dans le silence qui

suit, la voix du chef retentit: « Moi, je trouve que c'est

parfait! »

Des moments de travail, presque intimes. Pourtant

dans la Ville rose, l'Ensemble baroque de Toulouse les

offre au public une fois par mois, au travers des Can-

tates sans filet. Le nom signifiant bien que les musi-

ciens n'ont pas travaillé l'œuvre ensemble auparavant.

« C'est la seule répétition et elle se déroule en public.

Donc ce n'est pas au point, on voit toutes ces choses qui

se mettent en place petit à petit, car les intentions musi-

cales ne sont pas les mêmes », explique Michel Brun.

La répétition dure près de deux heures, pendant les-

quelles le chef glisse maintes indications au public, lui

livre quelques codes de son art : comment une basse

peut manifester de la colère, ce qu'a voulu exprimer le

compositeur et l'origine des cantates qui servaient à

illustrer un texte sacré. D'où l'importance à ses yeux

de « jouer des œuvres inédites car elles ont été conçues

pour la liturgie. Les thèmes sont ceux de la vie et de la

mort, de l'au-delà, du renoncement aux séductions fa-

ciles. Le génie de Bach, c'est d'incarner ces mots musi-

calement. Il est d'une profondeur! La musique crée des

images sonores », assure-t-il.

Vaste entreprise que d'interpréter les 300 cantates

du compositeur. Une centaine s'étant perdues, il n'en

reste pas moins de 200 à jouer, à raison d'une par mois

« Le génie de Bach, c'est d'illustrer ces mots musicalement. La musique crée des images sonores. »

en moyenne. L'Ensemble baroque de Toulouse ayant

commencé il y a 10 ans, « on en a encore pour 15 ans,

enfin nous ou nos successeurs », lance Michel Brun en

souriant.

Le 18 mars, est programmée la cantate n°107 en l'église

Saint-Exupère, sur les allées Jules-Guesde. Comme

une fois l'an, Michel Brun cédera

sa place à un autre chef. Il s'agira

cette fois de Claire Suhubiette.

Les Cantates sans filet sont aussi

un temps de rencontre pour les

artistes, l'Ensemble baroque de

Toulouse étant rejoint chaque

mois par l'Orchestre du Capitole,

des élèves du conservatoire ou

Après la représentation, la can-

choral auquel le public est invité

à participer, grâce à une transcription phonétique de

l'allemand. « L'objectif, c'est que tout le monde chante »,

dit le directeur, rappelant qu'il s'agit d'anciennes

chansons populaires : « À la cathédrale Saint-Étienne,

1 300 personnes ont entonné à plein gosier "Jésus que

ma joie demeure". C'est un souvenir incroyable! » Que

ceux qui n'oseraient pas se rassurer : « Ce n'est pas un

chant individuel, on peut dire lalala. Et puis il y a de la

bienveillance, ce concert est fait bénévolement par les

musiciens et il est gratuit. »

baroque.toulouse.com



Charline Poullain

Un air de Bavière au BIERGARTEN TOULOUSE

FORÊT NOIRE. Créé en 2009, le restaurant à tapas La Plage a fermé ses portes fin 2017 pour rouvrir cinq semaines plus tard sous le nom allemand de Biergarten Toulouse. Soit, littéralement : le jardin à bières ! Si le concept, le décor et la carte ont changé, l'équipe et le patron restent les mêmes. Tout comme l'esprit de convivialité.

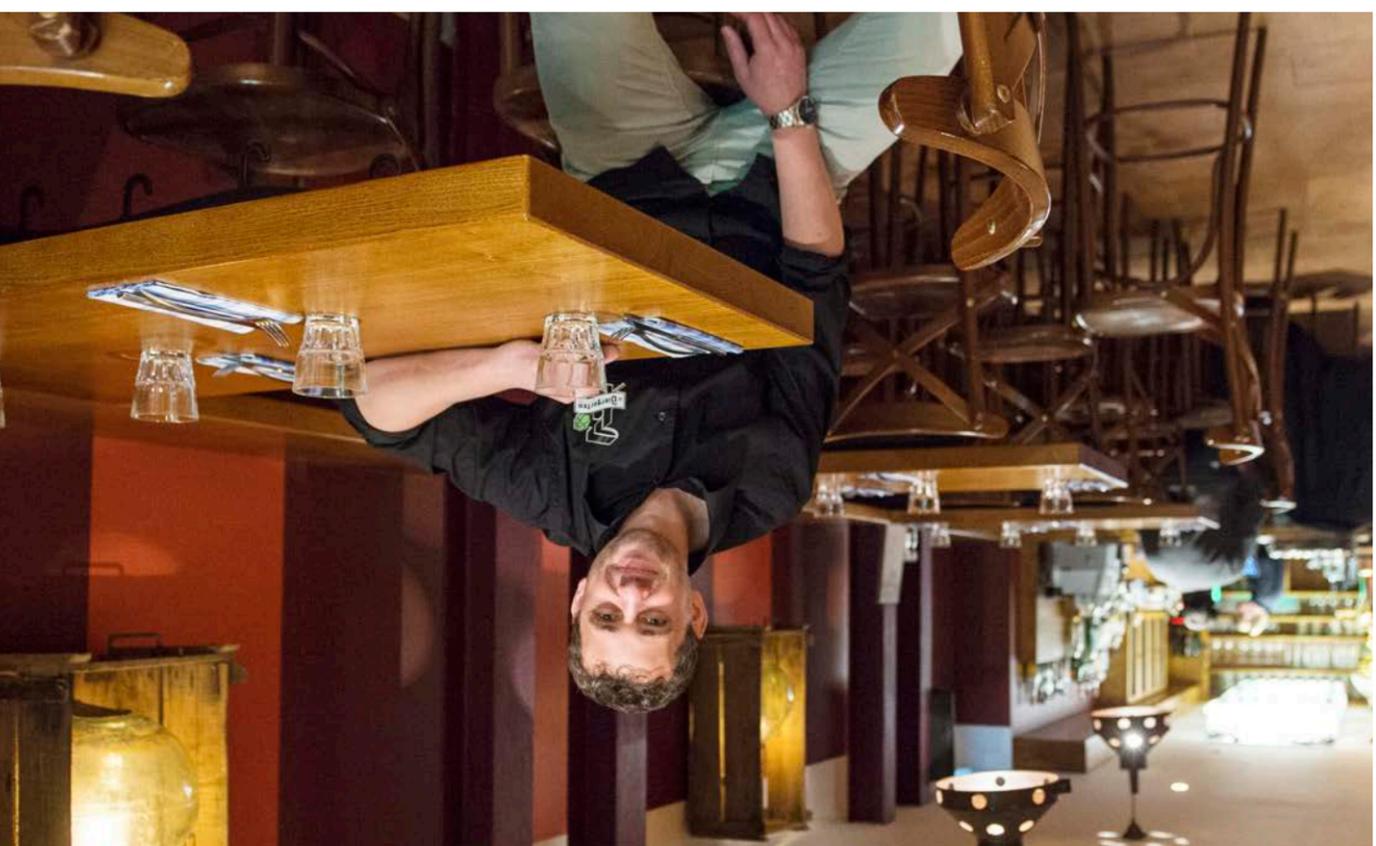
Depuis le 25 janvier, le 60 de la grande rue Saint-Michel abrite un nouveau restaurant : le Biergarten Toulouse. Ce jardin à bières, premier du genre dans la Ville rose, est directement inspiré de la culture allemande. « Traditionnellement, il s'agit de tavernes disposant d'un extérieur. De larges tables pouvant accueillir huit personnes sont installées dehors. Ce sont des lieux de brassage, où il n'y a pas de distinction entre ceux qui viennent manger et ceux qui viennent boire un verre », explique Patrick Guinaudeau, le patron de ce Biergarten à la toulousaine. C'est lors d'un voyage à Munich, en Bavière, qu'il découvre ce concept. Aussitôt séduit, il décide de fermer le restaurant à tapas La Plage qu'il avait lancé en 2009 pour ouvrir à la place un Biergarten. « Avec La Plage, je voulais un endroit où tout le monde se sente à l'aise, avec une grande mixité dans la clientèle. Mais au bout de neuf ans, je souhaitais aller plus loin pour que les gens se mélangent davantage. Le Biergarten allemand, lieu populaire et festif, correspondait exactement à mes envies », explique-t-il. D'autant plus que son établissement dispose d'une terrasse de 100 m² et d'un jardin de 500 m². Des espaces extérieurs qui lui permettent en effet, dès l'arrivée des beaux jours, de s'inscrire dans la plus pure tradition du jardin à bières.

murs peints en brun, roux-orangé, jaune foncé et jaune clair, pour rappeler les différentes couleurs de la bière : brune, rousse, blonde et blanche ! Sans oublier la fleur de houblon, l'emblème de l'établissement. Ou les casiers à choppe (à bière) traditionnels des clients les plus assidus, à l'entrée du restaurant. Entre le mobilier en bois réalisé par des Compagnons du devoir et un décor imaginé par l'agence toulousaine Bakélite, cette taverne reste authentique mais adopte tout de même un ton résolument moderne. Notamment avec le magnifiquement forgé en fer qui fait office de lustre. Toujours dans l'optique de rester fidèle aux Biergarten traditionnels, Patrick Guinaudeau et son équipe de huit personnes proposent également une restauration d'inspiration bavaroise. « Nous faisons venir notre charcuterie et notre saucisse, comme

« Le Biergarten allemand, lieu populaire et festif, correspondait exactement à mes envies »

la currywurst, de Munich. Nous cuisinons aussi des plats allemands, comme le jarret de porc ou l'escalope viennoise. » Si elle répertorie 95 références d'alcool (rhum, whisky...), la carte des boissons présente bien évidemment des bières allemandes qui viennent de la brasserie munichoise Paulaner. Comme la Weizenbier, une bière de bié typique. Le Biergarten Toulouse mettra d'ailleurs cette boisson à l'honneur lors de sa propre Fête de la bière qu'il organisera parallèlement à celle de Munich (fin septembre, début octobre) avant de s'emparer d'une autre coutume bavaroise : un marché de Noël dans son jardin. D'ici là, "prosit" ou "À votre santé" en français !

Océane Redon

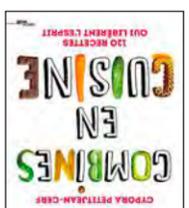


60 Grande rue Saint-Michel,
31400 Toulouse
05 61 73 83 77
LEBIERGARTEN
Du mardi au vendredi de 12h à 14h
puis de 17h à 02h, le samedi de 17h à 03h



Jeux
CONCOURS

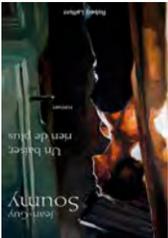
Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : redaction@lejournaldoulousain.fr
Mettre en objet :
Jeux concours
*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"Combines"
en cuisine

Le livre anti-gaspi qui vous simplifie la vie. Ultra-déborde ? Petit budget ? Cuisiner rime avec corvée ? Cypora Petitjean-Cerf, maman pressée au porte-monnaie serré, vous propose une méthode originale pour faire vos courses efficacement. Avec 120 recettes du quotidien, Cypora partage ses précieuses combines et ses "trucs" en tous genres pour optimiser chaque aliment et confectionner des plats simples.



LIVRE

"Un baiser,
rien de plus"

Avant le mariage, les enfants et la vie de famille, s'offrait à Mathilde une belle carrière universitaire. Sa spécialité : l'amour courtois dans la littérature du Moyen Âge. Elle y a renoncé pour se consacrer aux siens. Une vingtaine d'années plus tard, elle tombe amoureux d'un jeune homme, Raphaël. Coup de foudre réciproque. Et impossible : Mathilde ne supporte pas l'idée de tromper son mari. Or, comment vivre le désir interdit qui pousse deux êtres l'un vers l'autre ? Alors Mathilde a cette idée folle : proposer à Raphaël l'aventure de l'amour courtois.

Éloge de la longévité
AMOUREUSE

SORTIR



© Franck Alix / JT

PARADE. Brice Torrecillas, professeur de lettres et journaliste qui vit à Saint-Orens, publie aux éditions du Rocher son quatrième roman. Dans "Ceux qui s'aiment", l'auteur s'interroge sur les mystères impénétrables d'un amour qui dure depuis plus de trente ans. Et si les scènes de ménage étaient autant de rituels qui soudent un couple ?

« Les amours
qui durent sont
un bras d'honneur
aux valeurs
artificielles »

rallèle entre l'auteur et son personnage que l'on découvre, dès la première page, en train d'écrire face à son ordinateur. À la question du caractère autobio-graphique de son œuvre, Brice Torrecillas répond par une pironette : « Bien matin qui saurait démentir le vrai du faux. » Si l'essentiel savère véridique, le récit est un subtil mélange entre sa propre vie, des éléments glanés à gauche et à droite par l'observation des couples qui tournent et les fruits de l'imagination du romancier. « J'avoue que ce petit jeu me fait assez sourire. Même en l'amour qui ne m'a jamais quitté. Je voulais faire un hymne dédié à celle qui partage ma vie depuis 35 ans », affirme l'auteur. Loin du manuel de la vie conjugale, "Ceux qui s'aiment" se veut un éloge romantique et lucide des couples au

Le narrateur et Hélène, son épouse, se sont déchirés avec entraînement. Depuis 33 ans, ils s'aiment en force. Comme deux pièces d'un puzzle qu'il est indispensable d'accommoder, parfois avec violence, pour les faire coïncider. Or, ce couple sur lequel personne n'aurait parié dure encore. Un jour, après un épisode et insignifiant coup de téléphone de sa femme, l'auteur de ce roman prend conscience du caractère miraculeux de cette longévité. Il entreprend alors un minutieux travail d'analyse des conditions qui ont permis à ce couple, pourtant commun, de résister aux disputes, à la routine de la vie quotidienne et aux liaisons adultères. Dans un style clair et ponctué de réflexions frappantes, manifestant un art consommé de la formule, Brice Torrecillas nous promène avec une sincérité désarmante dans le jardin secret de ses protagonistes, de leur rencontre sur les bancs de l'université à l'orée de la vieillesse. Difficile de ne pas faire le pa-

Brice TORRECILLAS

Professeur et journaliste indépendant, animateur de l'émission télévisée "Au pied de la lettre", consacrée à la langue française, Brice Torrecillas a déjà publié trois romans ("La Confession", "De parfaits inconnus", "L'Ombre et le fard"), un récit (Col-loure, la mémoire de la mer), ainsi que plusieurs nouvelles.

Nicolas Belaubre

long cours. « Les amours qui durent sont un bras d'honneur aux valeurs artificielles de notre époque domi-née par le jetable, le matériel et le superficiel. Je souhaitais montrer que partager sa vie avec la même personne est une véritable aventure, avec de bons et de mauvais côtés », défend le romancier. Et si ces histoires se déroulent entre une pile de vaisselle sale et de linge à repasser, elles ne sont pas pour autant dénuées d'un caractère dramatique. « C'est fou toutes les femmes qu'on tue dans la femme qu'on aime », s'étonne d'ailleurs le narrateur après un accès brutal d'indifférence envers sa compagne. « Je n'ai pas de leçons à donner. Je constate seulement que les gens croient trop souvent que l'amour ne souffre d'aucun compromis et d'aucune entaille. Mais il faut parfois savoir servir les dents ou gueler un coup », se défend Brice Torrecillas.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

À la Région, la présence des élus EST CONTRÔLÉE

BULLETIN. L'époque est à la transparence pour les politiques et le Conseil régional d'Occitanie n'y échappe pas. Mis en place dans le règlement intérieur, un système de pointage des élus assorti de sanctions financières permet de contrôler leur présence. Le bilan 2017 vient d'être communiqué.

En 2017, plusieurs conseillers régionaux ont été souvent absents. Certains taux s'expliquent, comme ceux du Républicain Aurélien Pradié (36,67%), qui a démissionné une fois élu député, ou d'Anne-Marie Collard (FN, 42,86%), « qui suit un traitement très lourd non reconnu par le Conseil régional », selon sa collègue France Jamet. Cette dernière, qui cumule cinq absences non justifiées sur 36 réunions, se défend en assurant être « l'une des députées européennes les plus assidues ». Si beaucoup d'élus frontistes sont régulièrement absents de manière non justifiée d'après les comptes de la collectivité, c'est aussi le cas du conseiller régional LR Bernard Carayon (18,18%), du communiste Nicolas Cossange (13,79%) ou de la députée européenne PS Virginie Rozière (17,39%). Ce système, prévu par la loi et inscrit dans le règlement intérieur par le vice-président de la collectivité Gérard Onesta, permet aux élus d'être absents trois fois dans l'année pour des motifs professionnels ou personnels. Au-delà, une partie de leur indemnité est supprimée en proportion de leur absence. Deux autres excuses sont acceptées : une raison médicale validée par un certificat et une mission de représentation pour le Conseil régional. Si les élus de tous bords ne semblent avoir aucun problème avec le contrôle et la transparence, c'est d'avantage sur les règles et l'application que les divergences apparaissent. En effet, le pointage des élus ne concerne que les assemblées plénières, la commission permanente et les commissions sectorielles. Jean-Christophe Sellin (FI) refuse « d'être montré du doigt » parce qu'il a « raté trois dans l'année. Il faudrait regarder l'ensemble de l'investissement d'un élu, qui ne se limite pas à pointer en commis-



© Franck / JT

sion. C'est aussi être présent dans les luttes », estime-t-il. Sacha Briand (LR), qui reconnaît avoir été absent « pour privilégier les réunions délibérantes du bureau de Toulouse Métropole », ne trouve « pas normal que la représentation de la Région, qui ne concerne quasiment que des élus de la majorité, soit considérée comme une excuse. Cela ne me gênerait pas que l'on soit plus souple ou que la sanction soit systématisée mais l'entre-deux ne me paraît pas légitime », poursuit-il. Un avis partagé par France Jamet : « Beaucoup sont absents mais sont excusés pour représentation. C'est malhonnête car personne ne peut vérifier », lance-t-elle, évoquant ainsi la présence des élus dans les organes extérieurs comme les lycées ou le Parlement de la mer, essentiellement réservés aux élus de la majorité. Mais pour Gérard Onesta, « les plus actifs auraient été les plus surveillés. Cela ne nous paraissait pas être un encouragement à l'engagement », conclut l'élu.

Paul Périé



© Franck Alix / JT

Stéphane LE FOLL en campagne à Toulouse

À l'approche de l'élection du premier secrétaire du PS à laquelle il candidate, l'ancien ministre de l'Agriculture et porte-parole du gouvernement durant le quinquennat de François Hollande était à Toulouse lundi 5 mars pour rencontrer les militants socialistes locaux. Il en a notamment profité pour inviter Pierre Cohen, l'ex-maire de Toulouse à clarifier sa position entre le PS et le mouvement Génération.

de Benoît Hamon.

POLITIC' PORTRAIT



MARION LALANÉ DE LAUBADÈRE, l'élué inclassable

Adjointe en charge des affaires scolaires à la mairie de Toulouse et conseillère départementale, Marion Lalané de Laubadère fait partie de ces élus dits de la société civile. Cette enseignante de métier, présidente du groupe de la majorité municipale, revendique un positionnement de centre droit mais refuse le jeu des partis politiques.

La politique, Marion Lalané de Laubadère y est venue par hasard. Celle qui est adjointe en charge des affaires scolaires à la mairie de Toulouse n'y a pas été biberonnée. « Issue d'une famille de juristes qui n'avaient pas la politique vissée au corps mais qui ont toujours eu un intérêt pour la chose publique », résume-t-elle. En 1998, Marion Lalané de Laubadère prend sa carte à l'UDF. Elle a alors 26 ans mais l'aventure ne dure qu'un an. Au début des années 2000, l'élué quitte Châteauroux pour Toulouse. En reprise d'études, la jeune femme passe le diplôme d'enseignant et devient professeur d'histoire-géographie dans un établissement privé. Paradoxalement, c'est ce métier qui la fera renouer avec la politique. En 2012, Nicolas Sarkozy perd les présidentielles. L'un de ses élèves, engagé dans la campagne de ce dernier, se trouve dans un café où sont réunis les militants locaux de feu l'UMP. Elle s'y rend et rencontre Laurence Arribagé. La même année, elle prend sa carte dans le parti de droite... sans y rester longtemps. « La guerre entre Copé et Fillon m'a écoeuvrée », relève-t-elle. Car l'élué a fait de son indépendance vis-à-vis des partis sa marque de fabrique. « Bien sûr, j'ai des convictions, mais les étiquettes ne m'intéressent pas. Je peux trouver des points de convergence avec plein de gens », glisse celle qui s'est dit « juppéiste à fond » durant les dernières présidentielles et qui aujourd'hui voit d'un bon œil la politique menée par Emmanuel Macron. À Toulouse, un autre homme politique trouve grâce à ses yeux. En 2012, elle s'engage dans la campagne des législatives auprès de Jean-Luc Moudenc, qui la nommera aux affaires scolaires une fois élu maire deux ans plus tard. L'année suivante, elle ajoute la casquette de conseillère départementale à son CV. Si l'adjointe au maire se dit fière de ce qu'elle a mis en place, notamment le parlement éducatif qui réunit les acteurs des politiques éducatives locales, elle refuse de parler de carrière. « Je n'ai pas anticipé ce que j'ai fait depuis quatre ans, alors je ne sais pas où je serai à l'aventure », affirme-t-elle dans un sourire.

Vanessa Vertus

Faut-il revoir les compteurs communicants Linky ?



COURS-JUS. La Cour des comptes s'est penchée sur les nouveaux compteurs communicants Linky, progressivement déployés par Enedis (ex-ERDF), la filiale d'EDF en charge du réseau électrique. Dans leur rapport publié début février, les sages appellent notamment à « *une meilleure information des usagers sur leur consommation* ». Ils remettent aussi en cause le procédé de différenciation tarifaire, une avance consentie par Enedis pour ne pas facturer immédiatement la pose de ces compteurs, qui sera remboursée à partir de 2021 avec un taux d'intérêt désavantageux pour le client selon eux.

Alain Bazot, au nom des consommateurs, et Christine Goubet Milhaud, porte-parole de la filière électrique, débattent du sujet pour le JT.

Comment analysez-vous le récent rapport de la Cour des comptes, qui émet un certain nombre de réserves sur l'efficacité des nouveaux compteurs Linky ?

Alain Bazot : Nous affirmons depuis longtemps que ce compteur n'ouvre pas un nouveau droit d'information du consommateur car les données accessibles sont limitées et techniques. La Cour des comptes ajoute un élément : un surcoût injustifié de 506 millions d'euros pour les clients, uniquement dû au montage financier du projet. En revanche, comme le rappelle ce rapport, les doutes concernant les risques pour la santé et pour la vie privée ont été levés par les autorités respectives.

Christine Goubet-Milhaud : Il est trop tôt pour prendre conscience des bénéfices collectifs, aussi bien les économies d'énergie du consommateur que l'optimisation de la production et de la distribution d'électricité.

Christine Goubet-Milhaud : Linky est un maillon essentiel de la transition énergétique. Le consommateur va devenir actif au cœur du système électrique et ce compteur va simplifier la vie : plus besoin de recharger de véhicules électriques ou le développement de l'autoconsommation. Linky est aussi un grand pro-

Quels sont les enjeux du déploiement de ces compteurs ?

Alain Bazot : Cet appareil est porteur de défauts majeurs mais il est encore possible de le corriger. Ouvrir un droit fondamental à l'information du consommateur ne doit pas passer par la facturation de services supplémentaires. L'offre de base doit donc inclure une communication en temps réel de la consommation et du prix, par un système d'affichage externe comme le suggère la Cour des comptes. Enedis va rationaliser ses coûts, toutes les parties doivent y gagner.

Christine Goubet-Milhaud : Tout l'écosystème autour de Linky va émerger dans les prochains mois pour exploiter ses potentialités et développer une offre de services novatrice. Aujourd'hui, seuls 8 des 35 millions de compteurs ont été déployés.

Thomas Gourdin

ALAIN BAZOT

> Président de l'UFC-Que Choisir, plus ancienne et première association de consommateurs de France, qui rassemble 140 000 adhérents et 400 000 abonnés à son magazine "Que Choisir".



CHRISTINE GOUBET-MILHAUD

> Présidente de l'Union française de l'électricité, organisation professionnelle qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière électrique nationale.

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Teddy KOSSOKO

Baptême du jeu

Jeune Centrafricain arrivé en France il y a tout juste six ans, Teddy Kossoko propose de (re)découvrir la culture africaine à travers un jeu vidéo qu'il a lui-même créé, Kissoro Tribal Game. En une semaine, il enregistre déjà 6 000 téléchargements. Pour lui, ce n'est que le début.

✍ Martin Gausseran



© Franck Alix / JT

RECONVERSION. « J'avais plein d'envies », explique Teddy Kossoko, en repensant au chemin parcouru. Ce jeune centrafricain de 23 ans, arrivé en France en 2012, se prédestinait à devenir biologiste. « Mais c'était un milieu trop fermé. Je souhaitais faire quelque chose de plus varié, donc je me suis lancé dans des études d'informatique. Je n'avais jamais touché un ordinateur avant... alors j'ai bossé ! » Le voilà six ans plus tard développeur de jeu vidéo !

IDÉES. En parallèle de ses études, Teddy Kossoko se concentre depuis sa chambre sur son projet de jeu vidéo. « J'ai commencé à travailler dessus en 2015, avec l'envie de proposer quelque chose de novateur. En France, la culture geek est très présente, à tous les niveaux. C'est un milieu qui s'assume de plus en plus, alors je me suis dit "pourquoi pas moi ?" »

ORIGINES. « Si tu ne sais pas où tu vas, rappelle-toi d'où tu viens. » Cette citation a guidé Teddy tout le long du développement de Kissoro Tribal Game, un jeu de plateau sur mobile directement inspiré d'un jeu traditionnel africain. À travers ce projet, le jeune homme voulait « faire briller l'ensemble de l'Afrique, porter son patrimoine via le divertissement, pour créer une passerelle culturelle et montrer que ce continent peut offrir une autre image ».

PUBLIC. Du côté des joueurs, l'engouement est réel. « J'ai reçu beaucoup de messages de la part de personnes noires qui m'encouragent à ne rien lâcher. Il y a une vraie demande des gens, qui ont besoin de s'identifier à des figures fortes, des symboles. La vague créée par le film "Black Panther" en est un exemple récent. »

AMBIION Pour Teddy, Kissoro n'est pas un projet dont il espère tirer de l'argent. Plutôt un moyen de faire valoir son travail, celui d'un jeune pas comme les autres. Avec 6 000 téléchargements en une semaine, le jeune homme s'autorise à rêver. Il voudrait ensuite lancer un projet de plus grande envergure encore : la création d'un studio toulousain spécialisé dans le jeu vidéo africain.

👤 **Jimondenc / 07-03 :** « Réunion avec @Elisabeth_Borne en compagnie de mes collègues de @France_urbaine pour échanger sur la future loi d'orientation sur les #mobilités, qui devrait être examinée au printemps #transports »

👤 **CaroleDelga / 06-03 :** « Je me félicite des ententes et accords de coopération importants signés aujourd'hui entre la Région @Occitanie et le @Quebec_FR avec @phcouillard. Ils renforcent le rayonnement et le développement des organismes et entreprises de nos territoires. #FrQC »

TOP WEB



👤 **ECO WHAT ? / 06-03 :** « Le Challenge Eco What est lancé ! Toutes les équipes ont répondu présent ! L'aventure pour les économies d'énergie commence ! »

👤 **CCI Toulouse Haute-Garonne / 06-03 :** « La croissance économique maintient son dynamisme en Haute-Garonne ! La CCI Toulouse Haute-Garonne présentait aujourd'hui une synthèse des résultats de l'enquête annuelle de conjoncture économique des entreprises du département, réalisée avec la Banque de France Occitanie. Les résultats complets seront publiés sur www.toulouse.cci.fr dans les prochains jours. »

👤 **Muséum de Toulouse / 05-03 :** « [LA SEMAINE DU CERVEAU] débarque au Muséum de Toulouse ! Profitez de cette semaine pour rencontrer des chercheurs et à mieux connaître le cerveau »

ET MAINTENANT ?

Aéroport de Toulouse-Blagnac : L'ÉTAT SE MAINTIENT

ATERRISSAGE. Après plusieurs mois d'incertitudes, l'État a annoncé le maintien de sa participation au capital de l'aéroport, levant la possibilité d'une prise de contrôle majoritaire par les actionnaires chinois. Désormais, certains appellent à trouver un autre avenir pour cet aéroport.

« On ne bouge pas pour le moment. » C'est le ministre de l'Économie et des Finances qui le confirme : l'État maintient pour l'instant sa participation dans la gestion de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, propriété à 49,9% de Casil Europe et à 51,1% des collectivités et de l'État*. Mais tout public qu'il reste, quel avenir pour cet aéroport dans la région ? Jean-Louis Chauzy, président du Conseil économique, social (Ceser) d'Occitanie appelle à « sortir de l'angélisme » et « à tirer les leçons de 2014 où Toulouse a essuyé les platres de la privatisation ». Sa solution ? Un vrai travail en commun des collectivités et le retour à un opérateur privé français à la place des actionnaires chinois qui n'auraient pas été au rendez-vous pour le territoire : « Nous n'avons pour l'instant pas eu un centime d'investissement pour le parc des expositions, la LGV ou la ligne de métro », déplore Jean-Louis Chauzy, en référence à l'un des engagements de l'actionnaire chinois.

Pas si simple pour les collectivités qui, après avoir long-temps agi séparément sur ce dossier, viennent de réunir la première action commune en obtenant le maintien de l'État. Une décision qui « répond positivement aux attentes fortes exprimées avec constance ces derniers mois », souligne Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole. À la Région, Didier Codorniou, premier vice-président en charge des aéroports, estime qu'il

ÇA BOUGE !



* Christine Stébenet, déléguée à l'égalité femmes-hommes, présente l'exposition "1936-1946, une décennie pour l'égalité"

« n'y a pas de problème Casil » et de-mande désormais « de la stabilité et du temps » pour « voir si l'actionnaire poursuit les investissements auxquels il s'est engagé ». Quant au Conseil départemental, le président Georges Méric réaffirme « l'importance que le privé, qu'il soit ou non chinois, ne devienne des prises de parts si l'État venait un jour à vendre. « pourquoi pas avec un financement participatif ? »

« Beaucoup de paroles mais peu d'action », note Christophe Léguevagues, avocat du collectif contre

« De la stabilité et du temps »



©Archives JT

la privatisation de l'aéroport, qui renouvelle son appel « à dénoncer cette privatisation en attaquant au tribunal de commerce ». Si les élus paraissent encore timides, c'est que Casil ne semble pas avoir la moindre intention de lâcher l'aéroport de Toulouse. Le président de la société, Mike Poon, sortait de son silence et déclarait en décembre dernier à "La Tribune" que « l'aéroport de Toulouse est un investissement de long-terme. Nous n'essayons pas de vendre nos parts de capital », assurait-il. Et pour cause. Les travaux de la nouvelle jetée pour les vols low-cost et de réorganisation de l'espace commercial sont presque terminés. Avec une hausse du nombre de passagers de 7,5 millions en 2014 à 9,3 millions aujourd'hui, l'affaire s'avère plutôt lucrative pour l'investisseur chinois. Fin du feuilleton ? Loïn de là. Car il faut maintenant trouver qui va remplacer le tandem Jean-Michel Vernhes, président du directoire et Anne-Marie Idrac, présidente du conseil de surveillance, tous deux sur le départ d'ici quelques semaines. Alors que l'État se serait jusqu'ici engagé à ne pas aller contre les orientations de l'actionnaire privé via une clause dans le contrat, les nouveaux dirigeants remettaient-ils en cause cette solidarité de vote ? Turbulences à venir.

* 10,1% pour l'État, 25% pour la Chambre de Commerce et d'Industrie et 5% chacune pour la Région Occitanie, le Conseil départemental de Haute-Garonne et Toulouse Métropole.

Grégoire Souchay

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, le Conseil départemental consulte ses agents

PARITÉ. Le Conseil départemental va mettre en place un plan d'action pour lutter contre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, bâti sur les propositions de ses agents.

Plutôt que de confier à des experts l'élaboration d'un plan sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a préféré demander directement aux agents de donner leur avis et de faire des propositions. « Pour créer ce questionnaire, nous avons cherché ce que d'autres collectivités avaient mis en place mais nous n'avons rien trouvé », se souvient Christine Stébenet, déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Département. Il a donc fallu inventer. Le questionnaire aborde neuf thèmes.

Pour chacun d'entre eux, l'agent évalue s'il prend suffisamment en compte l'égalité femmes-hommes : recrutement, formation, temps de travail, promotion, conditions de travail, rémunération, articulation entre vie professionnelle et personnelle, lutte contre les stéréotypes, le harcèlement sexuel et les violences. Le vécu et le ressenti des agents sont également pris en compte. 1200 d'entre eux, soit 20% de l'effectif du Conseil départemental, ont participé à ce questionnaire. Des pistes de solutions à mettre en place émanent déjà des premiers dépouillements comme le fait de ne pas organiser de réunions de travail après 18 heures ou d'installer des vestiaires pour les hommes et pour les femmes. Les résultats complets seront dévoilés fin mars et serviront de base à l'élaboration d'un plan d'action.

Monique Castro

À LA LOUPE

PAS D'HÔTEL dans la cour de l'école SAINT-STANISLAS

MARELLE. Le permis de construire d'un hôtel de luxe dans la cour de l'école catholique Saint-Stanislas a été retiré ce 27 février 2018. Une belle victoire pour l'association des parents d'élèves qui se bat depuis cinq mois pour empêcher cette « hérésie » et proposer un projet alternatif incluant la remise aux normes de l'établissement scolaire.

En octobre dernier, les parents d'élèves de l'établissement privé catholique Saint-Stanislas à Toulouse sont convoqués à une réunion exceptionnelle. Ils apprennent alors qu'un hôtel doit être construit dans la cour de récréation, réduisant l'espace de 1 300 à 200 m². Un projet porté par l'association Belle-garde, propriétaire des murs de l'école, en lien avec le promoteur immobilier Adim Occitanie.

« L'objectif était de solder une dette de 1,5 million d'euros issue d'une mauvaise gestion. Ce projet était une hérésie et ne permettait même pas la mise aux normes de l'école », détaille Claire-Marie Dagonet, présidente de l'association des parents d'élèves (Apel). Pendant cinq mois, l'association s'est battue pour faire adopter sa proposition d'un nouveau schéma économique et juridique pour l'établissement. Le 26 février, l'organisme de gestion de l'enseignement catholique, qui administre Saint-Stanislas, a fini par accepter l'alternative, rendant ainsi caduque la promesse de vente et contraignant Adim Occitanie à retirer son permis de construire.

Cette solution de l'Apel donne l'opportunité à l'école de devenir propriétaire des murs, et non plus sous-locataire. La dette de l'association Belle-garde va, elle, être soldée grâce à la cession d'une partie des bâtiments non exploités et vétustes. « En tant que propriétaire, l'établissement scolaire va pouvoir contracter un prêt bancaire pour sa remise aux normes », se réjouit Claire-Marie Dagonet. Les travaux, chiffrés à 2 millions d'euros, comprennent la rénovation du réfectoire et des cuisines, la création d'une salle de sport et peut-être d'un accès via les Allées Jules-Guesde.



proposition d'un nouveau schéma économique et juridique pour l'établissement. Le 26 février, l'organisme de gestion de l'enseignement catholique, qui administre Saint-Stanislas, a fini par accepter l'alternative, rendant ainsi caduque la promesse de vente et contraignant Adim Occitanie à retirer son permis de construire.

Cette solution de l'Apel donne l'opportunité à l'école de devenir propriétaire des murs, et non plus sous-locataire. La dette de l'association Belle-garde va, elle, être soldée grâce à la cession d'une partie des bâtiments non exploités et vétustes. « En tant que propriétaire, l'établissement scolaire va pouvoir contracter un prêt bancaire pour sa remise aux normes », se réjouit Claire-Marie Dagonet. Les travaux, chiffrés à 2 millions d'euros, comprennent la rénovation du réfectoire et des cuisines, la création d'une salle de sport et peut-être d'un accès via les Allées Jules-Guesde.

Fleur OIagnier ✍

Retrouvez l'intégralité du spectacle

Enfoirés 2018
Musique !

Disponible en double CD et double DVD

PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU COEUR ONT BESOIN DES DONNS DE CHACUN !
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD SERA REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU COEUR POUR LEURS ACTIONS 2018/2019.

Pour vos dons aux Restos
PAR CHÈQUES À : RESTAURANTS DU COEUR - 75615 PARIS CEDEX 15
PAR INTERNET : WWW.RESTOSDUCOEUR.ORG

AMIR - JULIEN ARRUTI - JEAN-LOUIS AUBERT - BÉNABAR
AMEL BENT - TAREK BOUDALI - PATRICK BRUEL - NICOLAS CANTELOUP
SÉBASTIEN CHABAL - VINCENT CHAILLET - JULIEN CLERC
PATRICK FIORI - LIANE FOLY - ÉLODIE FONTAN
MARIE-AGNÈS GILLOT - KENDJI GIRAC - JENIFER - MICHAEL JONES
CLAIRE KEIM - PHILIPPE LACHEAU - MICHELE LAROUQUE
MARC LAVOINE - CHRISTOPHE MAË - MIMIE MATHY - MC SOLAAR
KAD MERAD - LORIE PESTER - SOPRANO - TAL
CHRISTOPHE WILLEM - MICHAEL YOUN - ZAZ - ZAZIE ...

LES RESTAURANTS DU COEUR
LES NARRA DOUGAL

© Xavier Grosbois

LA SEMAINE EN BREF

150

Le nombre de métiers à découvrir lors de la septième édition de la Nuit de l'orientation, le 14 mars, au palais consulaire, 2 rue d'Alsace-Lorraine. Un événement organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse pour accompagner dans leur réflexion les collégiens, lycéens et étudiants et les mettre en contact avec des chefs d'entreprise et des salariés.

Airbus à l'heure QUÉBÉCOISE

« Le Canada va devenir une nouvelle terre d'accueil pour Airbus », a déclaré Philippe Coullard, Premier ministre du Québec, le 5 mars, lors de son déplacement à Toulouse. Après une visite de l'usine d'assemblage de l'A380, il s'est entretenu avec Tom Enders, le PDG d'Airbus, pour évoquer le rapprochement de l'avionneur européen avec le constructeur canadien Bombardier, prévu en octobre prochain.



Des MONSTRES

contre le harcèlement

« Auteurs d'agression, vous êtes en terrain hostile et seul contre tous. » Tel est le message de la nouvelle campagne toulousaine contre le harcèlement sexiste dans les transports. Tisséo veut ainsi inciter victimes et témoins à utiliser les bornes d'appel et à déposer plainte.



L'immobilier

EN CÔTE DOUCE

Le prix du mètre carré à Toulouse devrait connaître une légère hausse au premier semestre, selon la Chambre interdépartementale des notaires. Une tendance comparable à celle de l'an dernier, où il avait augmenté de 3,1 %, à 3600 euros en moyenne. Toulouse est la troisième ville de France où les prix de l'immobilier ont le plus augmenté en 20 ans, derrière Bordeaux et Lyon.

Ebrû Firat



Une campagne d'affichage a été lancée en soutien à cette étudiante toulousaine d'origine kurde partie combattre Daesh et incarcérée en Turquie. Des bâches géantes sont installées sur les façades de Toulouse Métropole et des hôtels de Département et de Région. Le mois dernier, les élus Jean-Luc Moudenc, Georges Méric et Carole Delga avaient écrit à Emmanuel Macron pour demander le transfert de la jeune femme de 25 ans.

L'album D'UN BUZZ



La pianiste toulousaine Valérie Marie et le chanteur marseillais Grégory Benche-naty ont enregistré un album dans lequel figure la reprise d'"Hallelujah" de Leonard Cohen. Un titre qu'ils avaient improvisé au piano en libre-service de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, le 18 février dernier. Filmée par un voyageur, la séquence a dépassé les 3 millions de vues sur YouTube.

50

C'est le nombre de postes à pourvoir sur le site de Cornebarrieu de Serma Ingénierie. Spécialisée dans l'étude, le développement et la réalisation de systèmes électroniques embarqués, la société propose ses services dans les secteurs aéronautique, automobile, ferroviaire, industriel, médical, militaire, spatial, et des télécommunications. Serma Ingénierie compte déjà près de 550 ingénieurs et techniciens répartis dans sept bassins industriels français. Les candidats doivent postuler par email à event@serma.com

AGENDA



> DU 14 AU 31 MARS

La Maison des citoyens 31 organise son "Dimanche solidaire". Sept espaces de dons et de services seront installés au Jardin Claude-Nougaro (Minimes) pour permettre à tout un chacun d'offrir un peu de son temps, de ses compétences ou de donner des objets qui ne servent plus à destination des personnes les plus démunies.

> JEUDI 08 MARS

Un rassemblement aura lieu à 17h, à la Maison de quartier de Bagatelle pour soutenir Madame N. Le titre de séjour de cette Congolaise n'a pas été renouvelé. Elle et sa fille de 6 ans, née en France et scolarisée, sont aujourd'hui menacées d'expulsion.



FEMME POMPIER, un tempérament bien trempé

FEU SACRÉ. En s'engageant chez les sapeurs-pompiers professionnels, la caporal Emilie Schembri a réalisé son rêve de petite fille. Malgré les risques et les difficultés du métier, elle n'a jamais douté de sa vocation. L'engagement et la détermination font partie de son tempérament.

Dans son uniforme bleu au liseré rouge, Emilie Schembri parle de son travail sans fioritures. Elle nous conviendrait presque que pompier est un métier comme les autres. « On fait du secours aux personnes, des incendies, des accidents de la route, des inondations, les animaux... Tout ça, quoi. » Mais derrière la routine des interventions, transparaît une profession qui nécessite un engagement de tous les instants. « On ne peut pas dire qu'on fait un métier facile. C'est épuisant physiquement et nerveusement. Les interventions, les gardes où l'on ne dort pas... Mais quand on aime, on ne compte pas ! », concède-t-elle.

En s'engageant chez les pompiers professionnels, la jeune caporal savait à quoi s'attendre. « Avant de me présenter au concours, je suis entrée chez les jeunes sapeurs pompiers à 14 ans, juste après avoir obtenu mon Brevet. C'était mon rêve de petite fille ! Pourtant, je n'ai personne dans ma famille qui ait fait ça. » C'est donc une ve-

« Quand on s'engage, on sait qu'on va pas jouer à la poupée. C'est à nous de faire le nécessaire pour nous mettre au niveau »

ritable vocation qu'elle explique par son caractère. « J'ai toujours été sportive et dynamique, avec un côté garçon manqué. J'aime tout ce qui est collectif, l'ambiance de caserne et secourir les personnes qui en ont vraiment besoin. Être utile dans l'urgence... La partie incendie, c'est ce que je préfère ! »

« Quand on s'engage, on sait qu'on va pas jouer à la poupée. C'est à nous de faire le nécessaire pour nous mettre à leur niveau et pouvoir exercer nos missions dans les meilleures conditions. Mais mes collègues ne m'ont jamais fait sentir le besoin de prouver ou cacher quoi que ce soit », assure-t-elle. Il y a bien quelques plaisanteries, par exemple sur l'absence légendaire de ponctualité des femmes, mais sur le compte de l'esprit de camaraderie et de second degré. C'est de la bonne camaraderie. Il en faut plus pour impressionner cette femme qui, un instant après que son bipper ait sonné l'alerte, quitte la caserne au volant d'un véhicule de secours. En véritable soldat du feu, Emilie Schembri est une fondue de son métier : « Si je pouvais être de tous les départs, je les prendrais ! »

Nicolas Belaubre

Nuance DE ROSE

PIGMENT. Elle n'aurait jamais imaginé se retrouver un jour sur un échafaudage en pantalon de chantier et chaussures de sécurité, de gros rouleaux de peinture à la main. Pourtant, depuis dix ans, Isabelle Soula est peintre en bâtiment. La jeune femme a trouvé sa place dans cet univers encore très masculin.



© Franck Alix / JT

Peinture, ponçage ou plomberie, elle a presque toutes les cordes à son arc ! Après avoir travaillé dans une entreprise de peinture en bâtiment, Isabelle Soula est depuis le mois d'octobre « la femme à tout faire » du couvent Notre Dame de la Compassion à Toulouse. « Je repêchais les chambres des sœurs, je change les robinets et je fais des petits travaux d'électricité », explique-t-elle, à la fois féminine et à l'aise dans son pantalon de chantier aux multiples poches. Sa présence suscite parfois l'étonnement : « Certaines retiennent que ce n'est pas un métier pour une femme, mais elles voient que j'y arrive tout aussi bien qu'un homme ! », lance Isabelle Soula. Cette dernière ne se formalise pas de ces remarques. En dix ans, elle a travaillé sur de nombreux chantiers où les femmes, même si elles sont de plus en plus représentées, restent minoritaires. « Je me souviens de mes premiers chantiers

dans des banques, d'autres ouvriers me regardaient en se disant que je venais pour faire le ménage ! », glisse-t-elle en souriant. Isabelle Soula s'amuse de ces réactions, car, très vite, elle a montré à ses collègues qu'elle travaillait comme eux. Voire mieux ! « Les clients sont très contents d'avoir des femmes sur leurs chantiers, ils se disent que nous sommes plus minutieuses, ils nous demandent des conseils pour le choix des couleurs... », explique Isabelle Soula. Cette Bretonne d'origine ne se destinait pourtant pas au bâtiment. « Après le Bac, je ne savais pas quoi faire alors j'ai opté pour un BTS action commerciale », raconte-t-elle. La jeune femme travaille ensuite comme vendeuse dans un vidéoclub de Muret. Son licenciement économique se transforme en opportunité : « À 30 ans, j'ai fait un bilan de compétences, je voulais m'orienter vers un métier manuel et ne plus rester dans un espace clos, à faire toujours la même chose ! » Cette démarche lui ouvre trois possibilités : tapisserie dameublement, peinture et menuiserie. Alors, Isabelle Soula part à la rencontre d'artisans dans ces secteurs. Son choix se porte sur la peinture, « le métier où il y a le plus de débouchés », et elle obtient un CAP de peintre en bâtiment. « Le plus difficile, c'est d'un point de vue physique, quand il faut déplacer de gros pots de peinture de 20 kilos ou

« Les clients sont très contents d'avoir des femmes sur leurs chantiers »

poser du Vescom, un textile mural en panneaux de 1,20 mètre de large. Comme je ne suis pas très grande, c'est parfois compliqué », reconnaît-elle. Étant donné les lourdes charges à porter, Isabelle Soula a dû arrêter de travailler à son cinquième mois de grossesse. Autre inconvénient du métier, les chantiers qui nécessitent plusieurs jours de déplacement et pour lesquels « il faut bien s'organiser pour les enfants ». Mais ce qui compte le plus pour la peintre en bâtiment, c'est la satisfaction du travail bien fait. « Quand je vais dans la pâtisserie de la rue Croix-Baragnon où nous avons tout refait, je suis assez fière », se réjouit-elle. Aujourd'hui, ses préoccupations professionnelles tournent davantage autour de la difficulté de trouver des chaussures de sécurité en peinture 36 que sur sa place dans ce milieu masculin.

Maylis Jean-Préau



LA GARAGISTE qui soigne les voitures

MOTEUR. Du Pérou jusqu'au garage de Tournefeuille qu'elle tient depuis 20 ans, Ana Ramal a toujours gardé le sourire malgré les difficultés. Le même sourire qui caractérise son approche généreuse du métier. Car, pour elle, la mécanique est un art.

« Je suis l'unique grand-mère en activité dans un métier dur et ingrat », affirme d'emblée Ana Ramal dans un grand sourire facétieux. À 64 ans, pas question pour elle de parler de retraite. Toute sa vie, celle qui est à la tête de son propre garage à Tournefeuille depuis près de 20 ans a dû lutter avec acharnement pour se faire une place. Et elle n'est pas prête à la laisser. La mécanique, c'est durant son enfance à Huancaayo, ville du Pérou nichée dans la cordillère des Andes à 2800 mètres d'altitude, qu'elle la découvre, dans l'atelier de son grand-oncle. « Toute petite, j'allais laver les pièces pour quelques centimes. Très tôt, il fallait aider les parents. Au Pérou, à cette époque, on naissait avec la vie d'un côté et la mort de l'autre. Cela apprend la culture de la dignité et l'envie de se débrouiller. Surtout pour les femmes », assure-t-elle.

qui la porte vers la France, là où elle n'aurait jamais imaginé poser les pieds un jour. « J'avais 28 ans et déjà beaucoup d'expérience dans mon domaine, mais j'étais native. Une femme mécano, péruvienne et qui en plus ne parlait pas français... Toutes les portes se sont fermées », souffle-t-elle, sans amertume. Pour nourrir sa fille qu'elle élève seule, Ana enchaîne les petits boulots, vend des pizzas, fait des ménages et pense même, furtivement, à rentrer au pays. « Mais cela aurait été un échec. Alors je me suis acharnée, comme toujours. J'ai appris le français, passé des équivalences pour avoir un diplôme et commencé à travailler dans la rue. Je posais des vidanges et réparais des embrayages au pied des immeubles », se souvient-elle. Un travail de fourmi qui lui permet lentement d'accumuler de quoi monter son entreprise à Tournefeuille. Une ancienne brocante qu'elle transforme à son image. Sur la façade, une pancarte propose un service avec le sourire. À l'intérieur, plantes et poteries du Pérou côtoient pneus et boulons. « C'est moi qui ai tout fait ici, jusqu'à la peinture », lance Ana, dont la plus grande fierté est d'avoir instauré un véritable lien de confiance avec ses clients.

« La mécanique, c'est de l'harmonie et de la finesse »

La encore, les débuts n'ont pas été faciles : « Certains mécaniciens que j'embauchais n'étaient pas contents de travailler pour une femme, ils pensaient tout savoir. Maintenant, tout le monde connaît ma réputation et tout se passe bien. » Parmi ses quatre employés, figure aujourd'hui une fille. Ana en a formé plusieurs et se réjouit qu'elles soient de plus en plus nombreuses à s'intéresser à la mécanique. Car, pour elle, sa passion n'a rien d'un métier réservé à la force des hommes. Elle en parle au contraire comme d'un art : « Il faut sentir, écouter, palper. La mécanique, c'est de l'harmonie et de la finesse. Quand j'ai des problèmes, je viens au garage et je cherche des panes. C'est ma thérapie. »

FEMMES les codes



Séverine Sarrat

* Ecart entre les répartitions des hommes et des femmes selon les métiers

conclut Karine Briard.

pendante des normes genrées sont, pour Française Vouilloz, les leviers qui permettront d'inverser le phénomène. D'ailleurs, celui-ci tend à diminuer : « L'indice de ségrégation* baisse depuis les années 1990 car les jeunes femmes in-

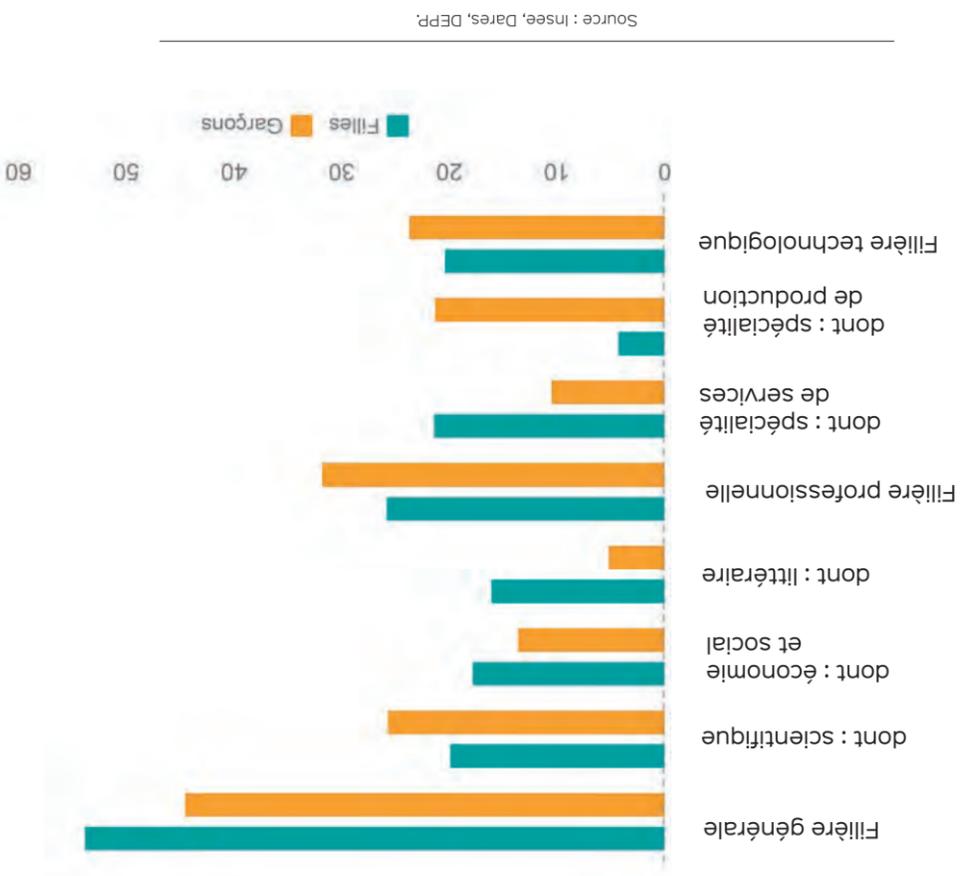
« On peut parler de ségrégation professionnelle »

elles s'en détournent pour intégrer des parcours littéraires», observe la professeure en psychologie. La faute à des normes sociales ancrées depuis des décennies qui, selon elle, induisent un apprentissage diffé-

rent pour les filles et les garçons : « On ne les éduque pas de la même manière, on ne les confronte pas aux mêmes expériences. Ce qui les oriente vers des intérêts et des compétences distinctes dès le plus jeune âge. »

«C'est donc une représentation sociale qui convient de briser pour garantir la mixité professionnelle.

Le recrutement exclusivement à la compétence et une éducation indé-



(2013)

RÉPARTITION PAR SEXE EN FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

Source : Insee, Dares, DEPP

LES EMPLOIS ESSENTIELLEMENT FÉMININS...



ET CEUX DONT LA PART DES FEMMES EST MINIME



JT

ALTER EGO. Les chiffres le montrent, il existe bien, encore aujourd'hui, des métiers d'hommes et des métiers de femmes. Issus de normes sociales séculaires et de l'autocensure qui en découle, les préjugés persistent. Comment envisager que la mixité s'étende à toutes les activités professionnelles quand même les mots manquent pour la décrire ? Parce que des exemples concrets valent souvent mieux que de longs discours, le JT a rencontré cette semaine quatre femmes qui n'ont pas attendu pour braver les genres.

TRAVAIL : CES qui cassent

es femmes représentent 48 % de la population active française. Il serait alors logique de retrouver peu ou prou ce taux de présence féminine dans toutes les professions. « Or, seules 17 % sont réellement mixtes (avec autant de femmes que d'hommes) et se concentrent sur trois corps de métier : les cadres administratifs, la santé et le droit », constate Françoise Vouillot, maîtresse de conférence en psychologie de l'orientation et présidente de la commission "Lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux" au Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Certaines professions se composent même quasi exclusivement d'effectifs féminins, comme les services à la personne, le secré-

« Seules 17 % des professions sont réellement mixtes »

À tariat ou les services à domicile. À l'inverse, d'autres semblent hermétiques à la féminisation comme le bâtiment, la mécanique ou l'infomatique (voir infographie). Ainsi, les femmes occupent essentiellement des emplois dans le tertiaire. « C'est le résultat d'une arrivée massive de ces dernières dans le monde du travail au moment de la tertiarisation de notre économie. Notamment quand les aides à la personne se sont extermalisées, alors qu'elles appartenaient jusque-là à la sphère domestique », analyse Karine Briard, économiste et chargée d'étude à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques. « On peut clairement parler de ségrégation professionnelle, dans

le sens strict où les hommes et les femmes ne se répartissent pas de manière homogène », précise la statisticienne. Deux raisons à ce phénomène : la réticence des employeurs à recruter des femmes dans des métiers à dominante masculine, « en s'abritant derrière la réaction de leurs clients qui hésiteront à faire confiance à une femme dans une profession ma-nuelle par exemple », explique Françoise Vouillot ; mais surtout par autocensure, « ou plutôt par auto-sélection », indique-t-elle. « J'y pense mais je n'en suis pas capable ! » C'est ainsi que la plupart des filles, au moment de leur orientation, s'empêchent de suivre des filières socialement identifiées comme masculines. « Beaucoup ont pourtant de meilleurs résultats que les garçons dans les filières scientifiques, mais

